



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/06/13

Reçu en Préfecture le : 26/06/13  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 juin 2013**  
**D - 2013/394**

***Aujourd'hui 24 juin 2013, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

Présidence de Mr Hugues Martin de 15h45 à 16h45-Mr le Maire quitte la séance de 16h10 à 16h45.

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h00)*

**Excusés :**

Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Maxime SIBE, Madame Chafika SAILOUD, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

**Magasin mutualisé municipal. Site de Schinazi.  
Aménagement des locaux existants. Avenants aux  
marchés de travaux. Prolongation des délais. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations n° D-2012/355 du 25 juin 2012, n° D-2012/487 du 24 septembre 2012, vous avez décidé d'autoriser la signature des marchés de travaux pour un montant global de 1 490 700,56 € HT.

En cours de chantier, il apparaît nécessaire de réaliser des aménagements complémentaires afin de répondre d'une part, aux demandes des utilisateurs et, d'autre part, à des aléas techniques rencontrés.

Aussi les marchés de travaux doivent être modifiés en conséquence :

**Lot n° 1 – V.R.D.**

**Marché n° 2012-223 - Entreprise C.M.R.**

Création d'une antenne pour reprise d'eau pluviale dans la zone de stockage  
Création d'une tranchée au droit du bâtiment pour le réseau R.I.A.

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	71 730,40
Montant du présent avenant	7 872,60
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>79 603,00</b>

**Lot n° 2 – Gros - Œuvre****Marché n° 2012-224 - Entreprise MAESTRO**

Reprise de l'ensemble des enrobés sur la zone de stockage située en fond de hangar  
Mise à disposition de l'ancien réfectoire du site Schinazi pour base de vie du chantier  
Moins value sur la réalisation des enduits sur mur hangar

	Montant en € HT
Montant initial du marché	317 768,87
Montant du présent avenant	26 822,82
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>344 591,69</b>

**Lot n° 3 – Charpente****Marché n° 2012-225 - Entreprise BONS**

Complément contre-bardage suite aux démolitions

	Montant en € HT
Montant initial du marché	386 247,99
Montant du présent avenant	1 406,04
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>387 654,03</b>

**Lot n° 4 – Couverture.****Marché 2012-226 - Entreprise SAREC**

Reprise de l'étanchéité au droit du contre-bardage suite aux démolitions  
Points d'ancrage complémentaires en toiture

	Montant en € HT
Montant initial du marché	50 715,00
Montant du présent avenant	4 041,00
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>54 756,00</b>

**Lot n° 5 – Menuiserie extérieure****Marché 2012-227 - Entreprise ATE ALU**

Suppression de 2 baies vitrées au rez-de-chaussée

	Montant en € HT
Montant initial du marché	69 000,00
Montant du présent avenant	- 3 080,09
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>65 919,91</b>

**Lot n° 06 – Plâtrerie.**  
**Marché 2012-228 - Entreprise SMDCM**

Modification du type de cloisonnement pour les zones de stockage

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	63 140,45
Montant du présent avenant	- 4 899,97
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>58 240,48</b>

**Lot n° 10 – Serrurerie**  
**Marché 2012-232 - Entreprise ROYNEL**

Suppression du grillage sur les rayonnages

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	80 281,10
Montant du présent avenant	- 2 773,00
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>77 508,10</b>

**Lot n° 11 – Chauffage - Ventilation - Plomberie**  
**Marché 2012-233 - Entreprise SERSET**

Dévoisement du réseau incendie extérieur

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	199 386,85
Montant du présent avenant	3 820,05
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>203 206,90</b>

Le coût de ces ajustements s'élève à 33 209,45 € HT et porte le montant global des marchés à 1 523 910,01 € HT.

De plus, afin de permettre l'achèvement de ces prestations complémentaires, il convient d'allonger le délai d'exécution de l'ensemble des lots de 2 mois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, à signer les avenants correspondants aux marchés précités, en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – compte 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 juin 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**